

Université de Sherbrooke

**Évaluation du programme l'action contre l'inertie visant une clientèle souffrant  
de troubles psychotiques**

Par  
Annie Gaudreau  
École de la réadaptation

Essai présenté à la Faculté de médecine et des sciences de la santé  
en vue de l'obtention du grade de maître en pratiques de la réadaptation (M. Réad.)  
Maîtrise en pratiques de la réadaptation

Longueuil, Québec, Canada  
Juin, 2015

Membres du jury d'évaluation  
Chantal Sylvain, professeure adjointe, École de la réadaptation, Université de  
Sherbrooke  
Guylaine Doré, PhD, chargée de cours, École de la réadaptation, Université de  
Sherbrooke

## RÉSUMÉ

### **Évaluation du programme l'action contre l'inertie visant une clientèle souffrant de troubles psychotiques**

Par  
Annie Gaudreau  
École de la réadaptation

Essai synthèse présenté à la Faculté de médecine et des sciences de la santé en vue de l'obtention du diplôme de maître en pratiques de la réadaptation (M. Réad.), Maîtrise en pratiques de la réadaptation, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, Québec, Canada, J1H 5N4

Les personnes qui souffrent de troubles mentaux graves, comme la schizophrénie, ont un risque plus élevé que la population générale d'avoir une participation limitée à des activités significatives, de peu profiter d'opportunités de s'accomplir et de souffrir de marginalisation (Bejerholm et Eklund, 2007). Ces conditions peuvent affecter leur équilibre et leur engagement occupationnels (Edgelow et Krupa, 2011).

La clinique Lahaise fait partie du Centre Intégré Universitaire de Santé et de Services sociaux (CIUSS) de l'Est-de-l'Île-de-Montréal et offre le volet des troubles prolongés du programme des troubles psychotiques de l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal. Cette clinique externe dessert des personnes majeures ayant un trouble psychotique depuis plus de cinq ans qui requièrent des services de deuxième ligne.

Afin d'aider la clientèle ayant des difficultés d'équilibre et d'engagement occupationnel, deux ergothérapeutes de cette clinique ont développé un programme s'inspirant d'une intervention individuelle détaillée dans un manuel intitulé : *Action over Inertia : Addressing the activity-health needs of individuals with serious mental illness* (Krupa et coll., 2015).

Une première cohorte a eu lieu en 2013 et une deuxième a débuté en décembre 2014. Afin d'adapter ce programme aux besoins réels de la clientèle de la clinique Lahaise, qui a pour intention d'améliorer la qualité de vie de la clientèle, une évaluation formative du programme est réalisée dans le cadre du présent ouvrage.

Les objectifs de cette évaluation sont :

1. Assurer l'adaptation continue de l'intervention Action contre l'inertie, suite aux constats découlant des évaluations de la mise en œuvre et des intrants, du fonctionnement, des extrants et de la satisfaction (modules 1 et 2);
2. Favoriser la pérennité d'Action contre l'inertie par la diffusion des résultats de l'évaluation et du projet de révision qui en découle.

Cette évaluation répond à cinq questions :

1. Est-ce que le programme s'implante comme prévu?
2. Est-ce que les ressources prévues sont disponibles et adéquatement utilisées?
3. Est-ce que le programme concourt aux intentions poursuivies?
4. Quels sont les livrables (services et activités) réalisés?
5. Quelles sont les forces et les faiblesses du programme?

Outre la recension des écrits et l'utilisation des données de gestion et administratives, trois sources d'information sont retenues: a) les professionnelles qui dispensent le programme, dont l'évaluatrice du programme, b) les participants, c) la gestionnaire du programme. Trois types d'outils sont utilisés: a) le journal de bord, b) la grille de pointage, c) les guides d'entrevue. Les données recueillies, nominales et ordinales, sont analysées par analyse de contenus.

Les résultats de l'évaluation de la mise en œuvre et des intrants ont démontré que le programme a été généralement fidèle à la planification. Parmi les bons coups, on souligne la présentation et la teneur des contenus, l'usage du groupe, l'utilisation d'exemples concrets et personnalisés, l'ajout d'une sortie dans la communauté et la mise à profit des ressources communautaires. Certains aspects peuvent être améliorés tels: certains contenus devront être priorisés afin de mieux respecter la durée prévue des activités et d'autres pourront être simplifiés pour favoriser leur compréhension. Parmi les améliorations possibles, une condition essentielle à la pérennisation vise à former d'autres intervenants permettant d'assurer le maintien des activités en toute circonstance.

En termes de fonctionnement, il appert que les deux modules évalués concourent à l'atteinte des intentions poursuivies. Les meilleures pratiques concernent:

1. l'ajout de différents contenus complémentaires, d'exercices à domicile et d'une structure fixe;
2. le passage à l'action dans le module 2;
3. la période étendue de recrutement des participants;
4. la flexibilité découlant des rencontres individuelles.

Toutes ces conditions ont permis d'optimiser le recrutement et le maintien des participants.

Pour améliorer le programme, il serait important que certains contenus soient davantage vulgarisés et d'accroître le suivi de certains exercices à domicile. L'établissement de dates fixes pour le début et la fin du groupe, rendant ainsi la durée prévisible, constitue un atout pour favoriser le recrutement.

En matière d'évaluation des extrants, cinq des neuf participants inscrits initialement étaient toujours inscrits au groupe à la fin du module 2; ce qui est jugé suffisant pour le maintien du programme. 15 séances ont eu lieu pour les deux modules, alors que 13 étaient prévues. Ceci est expliqué par le report du contenu d'un groupe à cause de l'absence d'un trop grand nombre de participants puis de l'augmentation du nombre de séances pour couvrir tout le contenu prévu. Le groupe a aussi eu lieu sur une période de 17 semaines plus la période des fêtes, car deux groupes ont dû être annulés en raison de la non-disponibilité des animatrices.

L'évaluation de la satisfaction des participants permet de constater plusieurs aspects positifs. Premièrement, les contenus et les devoirs des deux modules, particulièrement ceux du deuxième, sont appréciés même si certains proposent de vulgariser davantage afin d'en faciliter la compréhension. Les participants apprécient particulièrement les devoirs qui les incitent à réaliser des actions concrètes et quotidiennes. Le format de groupe, les locaux, le personnel ainsi que l'organisation du groupe ont été fortement appréciés de tous.

Malgré certaines limites de l'évaluation, notamment ceux relatifs à l'usage d'outils non standardisés, au statut de l'évaluatrice qui est aussi une des deux coanimatrices et conceptrices et à l'évaluation spécifique aux deux premiers modules, le présent projet est considéré comme ayant une valeur ajoutée importante. En effet, il permet d'identifier des améliorations simples et peu coûteuses qui permettront à l'organisation d'offrir un meilleur programme et de mieux atteindre sa mission. De plus, la réalisation du processus d'évaluation contribue au développement d'une culture d'évaluation de programmes à la clinique Lahaise.

En conclusion, le présent projet vise deux objectifs. Le premier: réaliser une évaluation de la mise en œuvre, des intrants, du fonctionnement, des extrants et de la satisfaction des modules 1 et 2 du programme Action contre l'inertie, fut réalisé avec succès. Le second: favoriser sa pérennité en proposant un projet de révision, est aussi fait en présentant un argumentaire appuyé. Les objectifs ont donc été atteints.

Mots clés : Évaluation, Programme, Groupe, Schizophrénie, Action contre l'inertie